



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Esquisse de la situation linguistique du Nouveau- Brunswick

Préparé par

Dominique Pépin-Filion

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

En collaboration avec

Josée Guignard Noël

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Pour le

Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick

Mai 2013

Esquisse de la situation linguistique du Nouveau- Brunswick

Préparé par

Dominique Pépin-Filion

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

En collaboration avec

Josée Guignard Noël

Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques

Pour le

Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick



ICRML
Institut canadien
de recherche
sur les minorités
linguistiques

CIRLM
Canadian Institute
for Research
on Linguistic
Minorities

Moncton (Nouveau-Brunswick)

Mai 2013



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage

Canada

Table des matières

Liste des tableaux.....	4
Introduction.....	5
1. Léger recul de la rétention du français.....	5
2. La vitalité des langues : l'écart s'accroît entre les langues officielles	6
3. La part du français au Nouveau-Brunswick : un recul sur tous les fronts	6
4. Diversification et intégration linguistiques des immigrants.....	8
5. Migrations et retour de la croissance démographique.....	9
6. Le bilinguisme officiel : un renversement de la tendance historique	9
Annexes	12



Liste des tableaux

Tableau 1. Taux de rétention des langues maternelles officielles du Nouveau-Brunswick par groupes d'âge de 2001 à 2011.....	13
Tableau 2. Indice de vitalité des langues officielles du Nouveau-Brunswick de 1971 à 2011	6
Tableau 3a. Part du français au N.-B. selon différentes caractéristiques linguistiques de 2001 à 2011	7
Tableau 3b. Part des langues officielles du N.-B. selon différentes caractéristiques linguistiques de 1971 à 2011	14
Tableau 4a. Langue maternelle et première langue officielle parlée des immigrants au Nouveau-Brunswick de 2001 à 2011	15
Tableau 4b. Langue maternelle et première langue officielle parlée des immigrants récents au Nouveau-Brunswick selon la période d'immigration de 2001 à 2011	16
Tableau 5. Population du Nouveau-Brunswick selon différentes caractéristiques linguistiques de 2001 à 2011	17
Tableau 6a. Taux de bilinguisme au Nouveau-Brunswick selon la langue maternelle de 2001 à 2011.....	10
Tableau 6b. Taux de bilinguisme au N.-B. selon la langue maternelle et le groupe d'âge de 2001 à 2011	18



Introduction

Cette brève analyse de la situation linguistique néo-brunswickoise fait suite à une demande du Bureau du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick dans la foulée de la diffusion des données sur les langues du recensement de 2011. Chacune des six sections de ce rapport apporte de premiers éléments de réponses aux six questions soumises par le Bureau du commissaire (voir annexe). Les sections abordant ces questionnements portent ainsi sur la rétention et la vitalité des langues officielles, l'évolution de la part relative du français et des effectifs des langues officielles au sein de la population, la diversification et l'intégration linguistiques des immigrants, ainsi que sur le bilinguisme officiel. Pour chacune de ces questions, un indicateur permettant d'analyser la situation linguistique a été retenu et des calculs additionnels ont été faits lorsque nécessaire afin d'assurer au mieux la comparabilité dans le temps des résultats du recensement de 2011 avec ceux des recensements précédents¹.

1. Léger recul de la rétention du français

Les données des recensements permettent d'estimer la rétention des différentes langues maternelles depuis l'enfance. Le taux de rétention indique le pourcentage de personnes qui parlent encore leur langue maternelle à la maison. Cet indicateur est pertinent car la langue parlée au domicile est plus susceptible d'être transmise. Moins de neuf personnes de langue maternelle française sur dix (87,3 %) parlaient le plus souvent le français à la maison au Nouveau-Brunswick comparativement à presque la totalité des personnes de langue maternelle anglaise (98,6 %) qui utilisait principalement l'anglais à la maison en 2011. Alors que la rétention de l'anglais est restée stable, celle du français a légèrement diminué au cours de la dernière décennie, passant de 88,7 % en 2001 à 88,1 % en 2006 pour finalement glisser à 87,3 % en 2011 (tableau 1 en annexe). L'analyse d'un plus grand nombre de recensements permettrait de vérifier si ce recul de la rétention du français constitue bien une tendance.

Depuis le recensement de 2001, il est aussi possible de distinguer la rétention « complète », c'est-à-dire le fait de parler le plus souvent sa langue maternelle à la maison, de la rétention « partielle », c'est-à-dire le fait de parler une autre langue le plus souvent à la maison et de parler sa langue maternelle régulièrement à la maison, soit tous les jours². On constate alors que la rétention partielle concerne surtout les francophones dont une faible proportion (6,3 %) parlait régulièrement, plutôt que principalement, leur langue maternelle à la maison en 2011, alors que le phénomène était marginal chez les anglophones (0,8 %). La rétention partielle du français semble par ailleurs augmenter légèrement depuis au moins 2001. La somme de la rétention complète et de la rétention partielle indique enfin le pourcentage de personnes qui parlent au moins régulièrement leur langue maternelle à la maison. C'était le cas d'un peu plus de neuf francophones sur dix (93,6 %) dans la province comparativement à la quasi-totalité des anglophones (99,4 %) en 2011. Ces taux de rétention offrent déjà un aperçu partiel de la vitalité linguistique des deux communautés de langue officielle de la province, ce que cerner plus directement la prochaine section.

Il est également pertinent de vérifier si la rétention des langues maternelles varie en fonction de l'âge à laquelle les personnes sont recensées. Le tableau 1 en annexe présente à cette fin l'évolution récente des taux de rétention des langues maternelles officielles selon les principaux groupes d'âge de la population du Nouveau-Brunswick. On constate alors que la rétention complète et totale de la langue maternelle française diminue systématiquement avec l'âge quel que soit le recensement considéré alors que la relation n'est pas aussi continue pour la langue anglaise. La rétention complète du français passait



ainsi graduellement de 95,2 % chez les moins de 15 ans à 84,7 % pour les personnes de 65 ans et plus en 2011. Cette diminution de l'ordre de 10 points de pourcentage peut être la résultante de plusieurs facteurs tels que l'exogamie ou un meilleur accès à l'éducation en français dont l'importance varie d'une époque à l'autre ou avec le passage des années. Toutefois le fait que la rétention complète du français diminue également d'un recensement à l'autre à l'intérieur de tous les groupes d'âge suggère que celle-ci diminue avec l'âge et dans le temps en dépit des facteurs qui se sont améliorés à travers les époques. D'autres analyses permettraient de confirmer cette tendance et de mieux comprendre ces relations.

2. La vitalité des langues : l'écart s'accroît entre les langues officielles

Il est possible d'obtenir une indication générale de la vitalité d'une langue au sein d'une population à l'aide d'un simple indice. L'indice de vitalité linguistique représente le rapport entre les populations utilisant une langue principale à la maison et celles déclarant cette même langue comme langue maternelle³. Cet indice synthétise les effets combinés des facteurs de la rétention et de l'attraction d'une langue^{4, 5}. L'indice est égal à 1 lorsqu'il y a autant de personnes d'une langue maternelle dans une population qu'il y en a qui parlent cette langue le plus souvent à la maison. Ainsi, lorsque l'indice de vitalité d'une langue est inférieur à 1, c'est que la situation générale est défavorable à cette langue et lorsqu'à l'opposé, l'indice est supérieur à 1, la situation d'ensemble est favorable à cette langue.

Tableau 2. Indice de vitalité des langues officielles du Nouveau-Brunswick de 1971 à 2011

Langue officielle	1971	1981	1991	1996	2001	2006	2011
Français	0,93	0,93	0,92	0,92	0,91	0,91	0,90
Anglais	1,05	1,04	1,06	1,05	1,06	1,07	1,07

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011.

Note : les réponses multiples ont été réparties également sauf pour le recensement de 1971.

Au Nouveau-Brunswick, l'indice de vitalité de la langue française était inférieur à 1 (0,90) en 2011 alors que celui de la langue anglaise était supérieur à 1 (1,07) (tableau 2). Autrement dit, il y avait 10 % moins de personnes qui utilisaient principalement le français à la maison en 2011 que de personnes de langue maternelle française dans la province. En contrepartie, il y avait 7 % plus de personnes parlant le plus souvent l'anglais à la maison que de personnes de langue maternelle anglaise. La situation générale au Nouveau-Brunswick était donc favorable à la langue anglaise, mais défavorable à la langue française.

L'évolution de l'indice de vitalité du français révèle une diminution lente, mais constante, d'environ un point par décennie depuis 1981, alors que celui de l'anglais présente une légère augmentation d'environ trois points depuis 1981. L'écart de vitalité entre les langues officielles de la province s'accroît donc dans le temps. L'écart s'est en fait accru de plus de la moitié, passant de 11 points en 1981 à 17 points de pourcentage trente années plus tard.

3. La part du français au Nouveau-Brunswick : un recul sur tous les fronts

Statistique Canada attirait récemment l'attention sur le fait que la part relative de la langue française semblait en recul au Nouveau-Brunswick, et ce, peu importe la caractéristique linguistique considérée⁶. Notre analyse révèle que ce constat basé sur les données de 2006 et de 2011 vaut également pour les



variations observées entre les recensements de 2001 et de 2011 (tableau 3a). De plus, tous les reculs en part relative semblent s'accélérer depuis le début des années 2000.

Le recul le plus important concerne la connaissance de la langue française qui a fléchi de 1,4 point de pourcentage dans la population de la province uniquement entre 2006 et 2011. Il s'agissait en fait d'un renversement historique de la tendance à la hausse enregistrée depuis le recensement de 1971, tant en effectif qu'en part relative (tableau 3b en annexe).

Tableau 3a. Part du français au N.-B. selon différentes caractéristiques linguistiques de 2001 à 2011

Caractéristique linguistique	2001	2006	2011	Variation		
	%	%	%	2001-2006	2006-2011	2001-2011
Connaissance du français ¹	43,4	43,6	42,2	0,2	-1,4	-1,2
Langue parlée le plus souvent à la maison ²	30,3	29,7	28,8	-0,6	-0,9	-1,5
Première langue officielle parlée ²	33,1	32,7	31,9	-0,4	-0,8	-1,2
Langue maternelle ²	33,3	32,7	32,0	-0,6	-0,7	-1,3

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006 et 2011.

1. Comprend les réponses uniques et multiples.
2. Les réponses multiples ont été réparties également.

Les trois autres caractéristiques linguistiques permettant de cerner la part relative du français au sein de la population ont connu un recul tout au long de la dernière décennie. C'est la proportion de personnes parlant le plus souvent en français à la maison qui a le plus reculé (1,5 point de pourcentage), passant de 30,3 % en 2001 à 28,8 % en 2011. L'utilisation principale du français à la maison dans la province a en fait diminué au cours des trois dernières décennies (tableau 3b en annexe).

Alors que la communauté de langue maternelle française représentait exactement le tiers (33,3 %) de la population néo-brunswickoise en 2001, celle-ci a reculé à 32,0 % en 2011. La proportion des personnes pour qui le français était la première langue officielle parlée a reculé de façon similaire au cours des années 2000, de 33,1 % en 2001 à 31,9 % en 2011.

Il faut toutefois nuancer ces reculs de la langue française en précisant qu'ils ont été accompagnés d'une certaine stabilisation de la part de la population de langue maternelle anglaise qui oscille autour de 65 % depuis 1971 et plus récemment de celle connaissant l'anglais à environ 90 % depuis 1996 (tableau 3b en annexe). Outre les effets de la rétention imparfaite et de la transmission incomplète⁷, les reculs du français seraient plutôt à associer aux augmentations cumulatives de la proportion de Néo-brunswickois pour qui l'anglais était la première langue officielle parlée (66,0 % en 1971 à 68,0 % en 2011) ou encore pour qui l'anglais était la principale langue d'usage à la maison (67,9 % en 1981 à 69,8 % en 2011). S'ajoute aussi la croissance depuis les années 1980 de la part relative des personnes de langues maternelles non officielles qui est tranquillement passée de 1,2 % en 1981 à 1,7 % en 2001, pour ensuite faire un bond à 2,6 % au milieu des années 2000. L'usage principal de langues non officielles à la maison s'accroissait également dans la province de 0,7 % en 2001 à 1,4 % en 2011. Il semble que l'on assiste au Nouveau-Brunswick, comme ailleurs, à l'avènement lent, mais soutenu d'un multilinguisme, fort



probablement attribuable à la croissance grandissante et à la diversification de l'immigration depuis les années 1980.

4. Diversification et intégration linguistiques des immigrants

L'analyse de l'immigration selon les langues officielles au Nouveau-Brunswick offre un aperçu de la composition linguistique et de l'intégration linguistique des immigrants de la province. Le tableau 4a en annexe présente l'évolution des effectifs et des proportions des langues maternelles officielles et des premières langues officielles parlées au sein de l'ensemble de la population immigrante de la province de 2001 à 2011.

On constate d'abord que moins d'un immigrant néo-brunswickois sur dix (8,9 %) était de langue maternelle française comparativement à plus de la moitié (52,9 %) qui était de langue maternelle anglaise en 2011. Ces pourcentages sont à mettre en parallèle avec ceux des langues maternelles officielles, française (32,0 %) et anglaise (65,4 %), au sein de l'ensemble de la population lors du même recensement (tableau 3b en annexe). La communauté de langue française comprend donc proportionnellement presque trois fois moins (-2,9) d'immigrants de sa propre langue maternelle que la communauté de langue anglaise en inclut⁸. La proportion des immigrants de langues maternelles non officielles était par ailleurs en forte augmentation au cours de la dernière décennie (8,5 points de pourcentage), alors que les proportions d'immigrants de langues maternelles officielles étaient en contrepartie en net déclin (-7,6) pour l'anglais et en légère diminution (-0,7) pour le français depuis 2001. Il s'agit des conséquences de la diversification linguistique grandissante de l'immigration de la province, tendance qui comme nous l'avons vu se dessinait lentement depuis 1981 au Nouveau-Brunswick avant de s'accélérer au début des années 2000.

Les proportions de la population immigrante néo-brunswickoise selon la première langue officielle parlée fournissent une première indication de son intégration linguistique. En effet, la très grande majorité (85,7 %) des immigrants avaient l'anglais comme première langue officielle parlée en 2011, alors que pour à peine plus d'un dixième (11,0 %) d'entre eux, il s'agissait plutôt de la langue française. Ces pourcentages doivent ici aussi être placés dans la perspective des proportions respectives des deux langues officielles de la province. Toutes proportions gardées, la communauté de langue française aurait en fait intégré sur le plan linguistique cinq fois et demie moins (-5,5) d'immigrants de langues maternelles non officielles que ne l'a fait la communauté de langue anglaise.

On obtient une indication de l'évolution actuelle de cette diversification et de cette intégration linguistique en observant ces mêmes proportions au tableau 4b en annexe, mais cette fois-ci seulement pour les immigrants récents, c'est-à-dire pour les Néo-brunswickois arrivés au Canada au cours des cinq années précédant le recensement considéré. On constate préalablement que les immigrants récents vivant au Nouveau-Brunswick sont de plus en plus nombreux. Leurs effectifs s'est en fait accru de deux tiers aux deux derniers recensements (67,1 % en 2006 et 66,6 % en 2011) passant de 2 570 en 2001 à 4 295 en 2006 pour ensuite atteindre 7 155 en 2011, ce qui représentait alors le quart (25,1 %) des immigrants de la province⁹. Ces hausses qui tiennent par ailleurs compte des migrations interprovinciales des immigrants après leur arrivée au pays concordent avec le constat de Statistique Canada qui indiquait à l'aide des données administratives de Citoyenneté et Immigration Canada que la « province a accueilli deux fois plus d'immigrants entre 2006 et 2011 qu'au cours de la période intercensitaire précédente »¹⁰.



Le taux d'immigration du Nouveau-Brunswick comme ceux de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador restent toutefois les plus faibles au pays.

L'immigration récente de langue maternelle officielle a également augmenté en nombre au cours des années 2000, toutefois moins d'un immigrant récent sur dix (7,7 %) vivant encore dans la province en 2011, déclarait le français comme langue maternelle comparativement à près de trois sur dix (29,0 %) qui indiquaient l'anglais. La communauté francophone comprenait donc proportionnellement presque que deux fois moins (-1,8) de nouveaux arrivants de sa langue maternelle en 2011 que la communauté anglophone en incluait. De même, environ un immigrant récent sur dix (11,7 %) était de première langue officielle parlée française alors que huit sur dix (81,1 %) l'étaient de langue anglaise en 2011. Toutes proportions gardées, la communauté de langue française aurait en fait intégré linguistiquement quatre fois et demie moins (-4,5) de nouveaux arrivants de langues maternelles non officielles en 2011 que l'a fait la communauté de langue anglaise.

5. Migrations et retour de la croissance démographique

Le recensement de 2011 recèle des résultats plus positifs pour les langues officielles avec le retour de la croissance démographique de l'ensemble de la population du Nouveau-Brunswick. Rappelons que la population était en déclin depuis 1996 – depuis 1991 pour les francophones¹¹ – alors que le taux d'accroissement (2,9 %) observé entre 2006 et 2011 fût le plus élevé depuis la fin des années 1970¹⁰.

La population de la province s'est accrue de plus de 20 000 habitants au cours de la dernière période intercensitaire entraînant à la hausse les effectifs de presque toutes les caractéristiques linguistiques (tableau 5 en annexe). Les deux exceptions étant l'usage principal du français à la maison (-743) et la connaissance du français (-1 574), qui représentent des variations relatives de -0,3 % et de -0,5 % entre 2006 et 2011. Les effectifs des deux langues officielles ont ainsi connu une croissance pour les langues maternelles française (+1 703) et anglaise (+18 103) tout comme pour la première langue officielle parlée française (+565) et anglaise (+19 485). Le nombre de personnes utilisant principalement la langue anglaise à la maison (+19 439) a aussi augmenté, tout comme les effectifs déclarant connaître l'anglais (+27 429) ou les deux langues officielles (+5 799). Ces augmentations sont toutefois nettement plus fortes pour la langue anglaise, toute proportion gardée, alors que les hausses observées entre 2006 et 2011 n'ont par ailleurs pas permis de combler les reculs de la dernière décennie des effectifs du français, quelle que soit la caractéristique linguistique française considérée, en particulier entre 2001 et 2006.

L'accroissement migratoire, c'est-à-dire l'immigration et les migrations interprovinciales, explique probablement une partie importante de cette croissance démographique. Rappelons que l'immigration a doublé dans la province entre 2006 et 2011, alors qu'« au chapitre de la migration interprovinciale, le Nouveau Brunswick a vu moins d'habitants quitter la province »¹⁰ pendant cette même période. Les données de 2011 sur les migrations n'étaient pas disponibles au moment de l'analyse.

6. Le bilinguisme officiel : un renversement de la tendance historique

Au Nouveau-Brunswick, le taux de bilinguisme officiel est en baisse depuis le début des années 2000. Il s'agit du renversement d'une tendance historique, car le bilinguisme était auparavant à la hausse dans cette province, et ce, sans interruption pendant au moins toute la deuxième moitié du siècle dernier¹¹. Le bilinguisme individuel, qui était le fait de moins d'un cinquième (19 %) de la population dans les



années 1950 et 1960¹¹, a effectivement connu une progression soutenue surtout au cours des années 1970, 1980 et 1990 pour atteindre un sommet en 2001, alors qu'un peu plus du tiers (34,2 %) de la population déclarait connaître le français et l'anglais (tableau 3b en annexe). La tendance semble s'être ensuite inversée quelque part au début des années 2000, si bien que la seule province canadienne officiellement bilingue comptait encore le tiers de résidants (33,4 %) bilingues en 2006, mais voit maintenant son taux de bilinguisme glisser lentement sous la barre du tiers (33,2 %) de la population en 2011 (tableau 6a). Notons que la variation a été moins importante au cours du dernier lustre, mais il s'agit toutefois d'un recul de près d'un point de pourcentage (-0,9) en une décennie. Ce recul doit être placé dans le contexte d'une progression moyenne de plus de quatre points de pourcentage par décennie observée entre 1971 et 2001 (tableau 3b en annexe).

Tableau 6a. Taux de bilinguisme au Nouveau-Brunswick selon la langue maternelle de 2001 à 2011

Langue maternelle ¹	2001	2006	2011	Variation		
	%	%	%	2001-2006	2006-2011	2001-2011
Français	71,9	68,5	71,4	-3,4	3,0	-0,4
Anglais	15,8	16,7	15,9	0,9	-0,9	0,0
Langues non officielles	17,6	17,5	15,3	-0,2	-2,1	-2,3
Total Nouveau-Brunswick	34,2	33,4	33,2	-0,8	-0,1	-0,9

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006 et 2011.

1. Comprend les réponses uniques et multiples.

Les taux de bilinguisme individuel diffèrent évidemment de façon importante selon les groupes linguistiques, et comme on pouvait s'y attendre, les personnes qui déclarent une langue maternelle française présentent de loin les plus hauts taux de bilinguisme officiel. Ainsi en 2011, plus des deux tiers (71,4 %) des francophones de langue maternelle disaient pouvoir soutenir une conversation en anglais et en français comparativement à moins d'un sixième des personnes de langues maternelles anglaise (15,9 %) ou non officielles (15,3 %). Le taux de bilinguisme des francophones est donc 4,5 fois supérieur à celui des anglophones. Bien que le taux de bilinguisme observé chez les anglophones du Nouveau-Brunswick soit le plus élevé à l'extérieur du Québec¹¹, le déséquilibre reflète une différence persistante de statut réel entre les deux langues officielles de la province.

La variation du bilinguisme selon les groupes linguistiques indique que la baisse observée au début des années 2000 est surtout attribuable à une diminution temporaire, mais notable de la proportion des personnes bilingues parmi la population francophone (-3,4 points de pourcentage) entre 2001 et 2006. On peut penser qu'il s'agit en partie de la conséquence de migrations interprovinciales conjoncturelles plus susceptibles d'affecter les personnes connaissant l'anglais parmi les francophones, mais des recherches plus approfondies seraient nécessaires pour le confirmer. Un autre phénomène à la baisse semble se dessiner en parallèle, soit la diminution du bilinguisme parmi les personnes de langues maternelles non officielles, en particulier depuis 2006 (-2,1 points de pourcentage). Il est possible que l'augmentation relativement importante de l'immigration récente au Nouveau-Brunswick se combine à une plus faible connaissance des deux langues officielles de la province au sein de cette nouvelle sous-population. Ici aussi, des recherches subséquentes seraient nécessaires afin de mieux comprendre l'impact démilinguistique des caractéristiques linguistiques de ces nouveaux arrivants. Finalement, le



taux de bilinguisme parmi les personnes de langue maternelle anglaise était pratiquement inchangé en 2011 comparativement à 2001, bien qu'il ait légèrement fléchi en 2006 (-0,9 point de pourcentage).

L'analyse des taux de bilinguisme selon les groupes d'âge et la langue maternelle (tableau 6b en annexe) montre que le bilinguisme augmente avec l'âge chez les plus jeunes pour atteindre les sommets de 84,2 % chez les francophones âgés de 30 à 34 ans, de 34,9 % et de 34,0 % chez les anglophones âgés de 10 à 14 ans et de 15 à 19 ans qui apprennent le français surtout à l'école, avant de diminuer graduellement jusqu'à 66,6 % et 6,4 % respectivement chez les francophones et les anglophones âgées de 65 ans et plus. À partir de 20 ans, le français semble se perdre graduellement avec le passage du temps chez les anglophones. La plus importante baisse observée chez les anglophones dans les années 2000 concerne les enfants de 5 à 9 ans chez qui le taux de bilinguisme a reculé du tiers entre 2006 et 2011 (près de 6 points de pourcentage). Il s'agit probablement là de la conséquence de la réforme du programme d'immersion précoce en français entrée en vigueur en 2008 dans les écoles de langue anglaise de la province. Les plus grandes augmentations correspondent au contraire à l'arrivée des premières cohortes d'immersion dans les groupes d'âge des 35 à 39 ans (+9,6) et des 40 à 44 ans (+5,5).

¹ Pour une analyse détaillée des facteurs affectant la comparabilité des données sur la langue entre les recensements voir Statistique Canada (2013), Document méthodologique sur les données linguistiques du Recensement de 2011, Ottawa, Gouvernement du Canada.

² L'Enquête postcensitaire sur la vitalité des minorités de langue officielle a permis de préciser que pour les personnes qui déclarent utiliser une autre langue « régulièrement » à la maison cela signifie qu'ils l'utilisent « quotidiennement », soit en général « tous les jours ». Voir Statistique Canada (2011), Les langues au Canada. Recensement de 2006, Ottawa, Gouvernement du Canada, p. 50.

³ Langlois, Simon (2008), « La place du français au Québec : bilan nuancé » dans Miriam Fahmy (dir.), L'état du Québec 2009 (p.105-112), Montréal, Fides.

⁴ Landry, Rodrigue (2010), Petite enfance et autonomie culturelle. Là où le nombre le justifie...V, Moncton, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.

⁵ Landry, Rodrigue (à paraître), L'Acadie du Nouveau-Brunswick, analyse selon le modèle de l'autonomie culturelle.

⁶ Statistique Canada (2012), Le français et la francophonie au Canada, Langue, Recensement de la population de 2011, Ottawa, Gouvernement du Canada.

⁷ La transmission de la langue maternelle n'est pas analysée dans ce rapport faute de données complètes bien qu'elle soit une question d'importance pour la situation des langues officielles.

⁸ Ce qui peut expliquer en partie qu'« au cours des 35 dernières années, au Nouveau-Brunswick, l'immigration internationale a toutefois peu joué sur l'évolution de l'effectif de la population de langue maternelle française en raison du caractère marginal de son apport démographique ». Voir Statistique Canada (2011), *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones du Nouveau-Brunswick*, Ottawa, Gouvernement du Canada, p. 25.

⁹ Statistique Canada (2013), Série « Perspective géographique » de l'ENM – Nouveau-Brunswick, Enquête nationale auprès des ménages (ENM), Produits analytiques, 2011, Ottawa, Gouvernement du Canada.

¹⁰ Statistique Canada (2012), *La population canadienne en 2011 : effectifs et croissance démographique, Chiffres de population et des logements, Recensement de la population de 2011*, Ottawa, Gouvernement du Canada.

¹¹ Statistique Canada (2011), Les langues au Canada. Recensement de 2006, Ottawa, Gouvernement du Canada.



Annexes

Questions du Bureau du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick

1. Est-il possible de connaître les taux de rétention de la langue maternelle par groupes d'âge (anglophone et francophone) ? Comment se comparent-ils à ceux des deux recensements précédents ? Une tendance se dégage-t-elle ?
2. Statistique Canada invite à la prudence lorsqu'on compare les données de 2011 à celles des recensements précédents. Dès lors, peut-on tirer certaines conclusions ou dégager certaines tendances quant à la vitalité des deux langues officielles au Nouveau-Brunswick ? Si oui, quelles sont-elles ?
3. Statistique Canada affirme : « qu'au Nouveau-Brunswick, la part du français semble connaître un certain recul, et ce, peu importe la caractéristique examinée ». Quelles sont les caractéristiques qui appuient le plus une telle conclusion et comment se comparent-elles aux données des recensements précédents ?
4. Selon les données du recensement de 2011, l'immigration a-t-elle joué un rôle dans la vitalité des deux langues officielles ? Si oui, quel est-il ?
5. Y a-t-il des données du recensement de 2011 qui apparaissent positives pour la vitalité de nos deux langues officielles ?
6. Que faut-il penser du taux de bilinguisme (langues officielles) dans la province ? Est-il à la hausse, stable, à la baisse par rapport aux recensements précédents ?



Tableau 1. Taux de rétention des langues maternelles officielles du Nouveau-Brunswick par groupes d'âge de 2001 à 2011

	Rétention complète ¹			Rétention partielle ²			Total ³		
	2001	2006	2011	2001	2006	2011	2001	2006	2011
Langue maternelle ⁴	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Français	88,7	88,1	87,3	5,4	6,1	6,3	94,1	94,2	93,6
Moins de 15 ans	96,3	95,4	95,2	2,2	3,2	3,3	98,5	98,6	98,5
15 à 24 ans	92,5	92,5	90,7	4,3	4,9	5,6	96,9	97,4	96,4
25 à 44 ans	87,3	87,2	86,6	6,8	7,6	7,8	94,1	94,8	94,4
45 à 64 ans	85,6	85,5	85,2	6,3	6,7	6,9	91,8	92,2	92,1
65 ans et plus	85,5	85,0	84,7	5,2	5,8	5,6	90,7	90,8	90,2
Anglais	98,6	98,6	98,6	0,7	0,8	0,8	99,4	99,4	99,4
Moins de 15 ans	98,9	99,1	98,7	0,6	0,6	0,9	99,5	99,7	99,6
15 à 24 ans	98,6	99,0	98,9	0,7	0,6	0,7	99,3	99,5	99,5
25 à 44 ans	98,1	98,0	98,2	1,1	1,1	1,1	99,2	99,1	99,3
45 à 64 ans	98,9	98,6	98,5	0,5	0,8	0,7	99,4	99,4	99,3
65 ans et plus	99,0	98,9	98,9	0,4	0,6	0,5	99,4	99,4	99,4

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006 et 2011.

1. La rétention est dite « complète » lorsque la langue maternelle est parlée le plus souvent à la maison.
2. La rétention est dite « partielle » lorsque la langue maternelle est parlée régulièrement, sans qu'elle ne soit la principale langue d'usage à la maison.
3. Le total de la rétention complète et de la rétention partielle indique le pourcentage de personnes qui parlent au moins régulièrement leur langue maternelle à la maison.
4. Comprend les réponses uniques et multiples.



Tableau 3b. Part des langues officielles du N.-B. selon différentes caractéristiques linguistiques de 1971 à 2011

	1971	1981	1991	1996	2001	2006	2011
Caractéristique linguistique	%	%	%	%	%	%	%
Langue maternelle¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Français	33,8	33,6	34,0	33,2	33,3	32,7	32,0
Anglais	64,8	65,1	64,6	65,3	65,0	64,7	65,4
Langues non officielles	1,3	1,2	1,4	1,5	1,7	2,6	2,6
Première langue officielle parlée¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Français	33,9	33,6	33,9	33,0	33,1	32,7	31,9
Anglais	66,0	66,4	66,1	66,9	66,8	67,2	68,0
Ni français ni anglais	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Langue parlée le plus souvent à la maison¹	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Français	31,4	31,4	31,2	30,5	30,3	29,7	28,8
Anglais	67,9	67,9	68,2	68,9	69,0	69,0	69,8
Langues non officielles	0,8	0,7	0,7	0,6	0,7	1,2	1,4
Connaissance des langues officielles²							
Français ³	37,4	39,4	42,0	42,6	43,4	43,6	42,2
Anglais ³	84,0	87,0	87,4	89,9	90,7	89,6	90,9
Français et anglais ³	21,5	26,5	29,5	32,6	34,2	33,4	33,2
Ni français ni anglais	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 1971, 1981, 1991, 1996, 2001, 2006 et 2011.

1. Les réponses multiples ont été réparties également entre les trois groupes linguistiques sauf pour le recensement de 1971.
2. La somme des pourcentages ne correspond pas à 100 %, car une personne peut connaître plus d'une langue officielle.
3. Comprend toutes les personnes déclarant connaître cette langue, uniquement ou avec d'autres langues.



Tableau 4a. Langue maternelle et première langue officielle parlée des immigrants au Nouveau-Brunswick de 2001 à 2011

	2001		2006		2011		Variation (2001-2006)		Variation (2006-2011)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Langue maternelle	22 465	100,0	26 395	100,0	28 465	100,0	3 930		2 070	
Français ¹	2 170	9,7	2 435	9,2	2 530	8,9	265	-0,4	95	-0,3
Anglais ¹	13 615	60,6	14 325	54,3	15 070	52,9	710	-6,3	745	-1,3
Français et anglais ¹	60	0,3	120	0,5	60	0,2	60	0,2	-60	-0,2
Langues non officielles ²	6 620	29,5	9 515	36,0	10 805	38,0	2 895	6,6	1 290	1,9
Première langue officielle parlée	22 465	100,0	26 395	100,0	28 465	100,0	3 930		2 070	
Français	2 535	11,3	3 080	11,7	3 125	11,0	545	0,4	45	-0,7
Anglais	19 460	86,6	22 450	85,1	24 405	85,7	2 990	-1,6	1 955	0,7
Français et anglais	285	1,3	580	2,2	595	2,1	295	0,9	15	-0,1
Ni le français ni l'anglais	185	0,8	285	1,1	340	1,2	100	0,3	55	0,1

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011.

1. Comprend les répondants ayant déclaré cette langue avec ou sans une autre langue non officielle.
2. Comprend les répondants ayant déclaré une langue non officielle comme leur seule langue maternelle.



Tableau 4b. Langue maternelle et première langue officielle parlée des immigrants récents au Nouveau-Brunswick selon la période d'immigration de 2001 à 2011

	1996-2001 (en 2001)		2001-2006 (en 2006)		2006-2011 (en 2011)		Variation (2001-2006)		Variation (2006-2011)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Langue maternelle	2 570	100,0	4 295	100,0	7 155	100,0	1 725		2 860	
Français ¹	160	6,2	195	4,5	550	7,7	35	-1,7	355	3,1
Anglais ¹	955	37,2	1 260	29,3	2 075	29,0	305	-7,8	815	-0,3
Français et anglais ¹	10	0,4	30	0,7	20	0,3	20	0,3	-10	-0,4
Langues non officielles ²	1 445	56,2	2 810	65,4	4 505	63,0	1 365	9,2	1 695	-2,5
Première langue officielle parlée	2 575	100,0	4 300	100,0	7 155	100,0	1 725		2 855	
Français	295	11,5	500	11,6	835	11,7	205	0,2	335	0,0
Anglais	2 125	82,5	3 435	79,9	5 800	81,1	1 310	-2,6	2 365	1,2
Français et anglais	75	2,9	220	5,1	290	4,1	145	2,2	70	-1,1
Ni le français ni l'anglais	80	3,1	145	3,4	230	3,2	65	0,3	85	-0,2

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006 et Enquête nationale auprès des ménages 2011.

1. Comprend les répondants ayant déclaré cette langue avec ou sans une autre langue non officielle.
2. Comprend les répondants ayant déclaré une langue non officielle comme leur seule langue maternelle.



Tableau 5. Population du Nouveau-Brunswick selon différentes caractéristiques linguistiques de 2001 à 2011

Caractéristique linguistique	2001	2006	2011	Variation		
	Nombre	Nombre	Nombre	2001-2006	2006-2011	2001-2011
Langue maternelle¹	719 710	719 650	739 900	-60	20 250	20 190
Français	239 357	235 270	236 973	-4 087	1 703	-2 385
Anglais	468 084	465 710	483 813	-2 374	18 103	15 729
Langues non officielles	12 274	18 665	19 105	6 391	440	6 831
Première langue officielle parlée¹	719 710	719 650	739 895	-60	20 245	20 185
Français	238 448	235 130	235 695	-3 318	565	-2 753
Anglais	480 918	483 843	503 328	2 925	19 485	22 410
Ni français ni anglais	345	680	865	335	185	520
Langue parlée le plus souvent à la maison¹	719 710	719 650	739 900	-60	20 250	20 190
Français	217 773	213 885	213 142	-3 888	-743	-4 631
Anglais	496 681	496 855	516 294	174	19 439	19 613
Langues non officielles	5 256	8 910	10 459	3 654	1 549	5 203
Connaissance des langues officielles²	719 710	719 650	739 900	-60	20 250	20 190
Français ³	312 280	313 839	312 265	1 559	-1 574	-15
Anglais ³	652 860	645 131	672 560	-7 729	27 429	19 700
Français et anglais ³	245 865	240 086	245 885	-5 779	5 799	20
Ni français ni anglais	430	766	955	336	189	525

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006 et 2011.

1. Les réponses multiples ont été réparties également entre les trois groupes linguistiques.
2. La somme des effectifs ne correspond pas aux totaux, car une personne peut connaître plus d'une langue officielle.
3. Comprend toutes les personnes déclarant connaître cette langue, uniquement ou avec d'autres langues.



Tableau 6b. Taux de bilinguisme au N.-B. selon la langue maternelle et le groupe d'âge de 2001 à 2011

Langue maternelle ¹	2001	2006	2011	Variation		
	%	%	%	2001-2006	2006-2011	2001-2011
Français	71,9	68,5	71,4	-3,4	3,0	-0,4
Moins de 5 ans	22,3	22,6	25,2	0,3	2,6	2,9
5 à 9 ans	35,5	37,5	41,0	2,0	3,5	5,4
10 à 14 ans	55,7	55,9	61,8	0,2	5,9	6,1
15 à 19 ans	75,8	73,4	76,0	-2,4	2,5	0,2
20 à 24 ans	85,0	77,2	80,9	-7,7	3,6	-4,1
25 à 29 ans	84,3	78,7	83,1	-5,7	4,4	-1,3
30 à 34 ans	84,0	80,2	84,2	-3,8	4,0	0,1
35 à 39 ans	78,5	77,7	83,3	-0,8	5,6	4,8
40 à 44 ans	78,9	75,1	80,0	-3,8	4,9	1,1
45 à 49 ans	79,6	73,1	75,3	-6,5	2,2	-4,3
50 à 54 ans	78,7	73,8	74,0	-4,9	0,2	-4,7
55 à 59 ans	78,5	73,2	74,3	-5,3	1,1	-4,2
60 à 64 ans	73,9	70,0	73,8	-3,9	3,8	-0,1
65 ans et plus	67,1	62,7	66,6	-4,4	3,9	-0,5
Anglais	15,8	16,7	15,9	0,9	-0,9	0,0
Moins de 5 ans	4,9	4,4	5,8	-0,6	1,4	0,9
5 à 9 ans	16,7	17,4	11,6	0,7	-5,8	-5,1
10 à 14 ans	31,2	33,8	34,9	2,5	1,2	3,7
15 à 19 ans	35,3	35,9	34,0	0,6	-2,0	-1,3
20 à 24 ans	31,3	31,4	27,2	0,0	-4,2	-4,1
25 à 29 ans	24,5	25,1	22,7	0,7	-2,5	-1,8
30 à 34 ans	17,7	24,0	22,0	6,3	-2,0	4,3
35 à 39 ans	11,2	17,1	20,8	5,9	3,7	9,6
40 à 44 ans	10,5	11,2	16,0	0,7	4,8	5,5
45 à 49 ans	10,7	10,3	10,7	-0,3	0,4	0,0
50 à 54 ans	10,3	10,9	9,6	0,6	-1,3	-0,8
55 à 59 ans	8,3	9,4	9,2	1,1	-0,2	0,9
60 à 64 ans	8,4	8,9	8,7	0,5	-0,1	0,3
65 ans et plus	5,6	6,2	6,4	0,7	0,2	0,8
Langues non officielles	17,6	17,5	15,3	-0,2	-2,1	-2,3
Moins de 5 ans	4,6	9,6	6,7	5,0	-2,9	2,1
5 à 9 ans	12,0	19,4	16,5	7,5	-3,0	4,5
10 à 14 ans	27,8	26,0	27,3	-1,8	1,3	-0,5
15 à 19 ans	21,3	29,8	22,3	8,5	-7,5	1,0
20 à 24 ans	17,0	14,2	16,6	-2,8	2,4	-0,4
25 à 29 ans	19,1	22,6	15,2	3,5	-7,4	-3,9
30 à 34 ans	25,0	13,6	15,8	-11,4	2,2	-9,2
35 à 39 ans	17,2	18,6	15,5	1,5	-3,1	-1,7
40 à 44 ans	16,6	19,6	12,6	3,0	-7,0	-4,0
45 à 49 ans	19,5	17,0	13,3	-2,5	-3,7	-6,3
50 à 54 ans	14,3	17,9	13,7	3,6	-4,2	-0,6
55 à 59 ans	17,5	12,5	15,8	-5,1	3,4	-1,7
60 à 64 ans	18,6	16,0	16,0	-2,6	0,0	-2,5
65 ans et plus	13,5	14,9	12,4	1,4	-2,6	-1,1
Total Nouveau-Brunswick	34,2	33,4	33,2	-0,8	-0,1	-0,9

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2001, 2006 et 2011.

1. Comprend les réponses uniques et multiples.